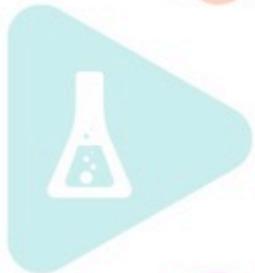


DOSSIER DE PRESSE 2019

JEUDI 7 NOVEMBRE

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE :
PARENTS ET ENFANTS FACE AU RISQUE
D'INCENDIE DOMESTIQUE

Campagne de sensibilisation
de l'association Attitude Prévention



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE 2019



Incendie domestique : près de 9 parents sur 10 ont déjà eu un comportement à risque

En France, un incendie domestique se déclenche toutes les 2 minutes. Pour sensibiliser les Français à ce danger, l'association Attitude Prévention dévoile les résultats de son étude « Accidents de la vie courante : parents et enfants face au risque d'incendie domestique ».*

Principaux enseignements de cette étude : 82 % des parents sous-évaluent la fréquence des incendies domestiques et 86 % ont déjà eu un comportement pouvant en déclencher à leur domicile.

Incendie domestique : les comportements à risque les plus fréquents

86 % des parents ont déjà eu un comportement pouvant déclencher un incendie domestique :

- laisser constamment branchés des appareils électriques (74 %)
- laisser des aliments en cuisson sans surveillance (48 %),
- surcharger les prises électriques (branchements d'appareils électriques en cascade...) (43 %),
- laisser la cheminée ou le poêle à bois allumé(e) la nuit (32 %),
- laisser un appareil chauffant allumé sans surveillance (fer à repasser...) (25 %),
- laisser des bougies allumées dans une pièce en leur absence (22 %).

En moyenne, les parents cumulent 3,9 comportements inadaptés.

Les principales raisons citées pour expliquer ces attitudes sont la facilité (60 %) et l'habitude (53 %), suivies de l'inattention (44 %) et du manque de danger perçu (35 %).

Détecteur de fumée : un bilan plutôt encourageant

Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) est obligatoire dans tous les logements depuis mars 2015. Point positif révélé par cette étude, 93 % des parents connaissent cette obligation. 83 % des parents ont d'ailleurs installé un ou plusieurs DAAF dans leur logement et 68 % vérifient régulièrement leur fonctionnement. Par ailleurs, 67 % des parents ont expliqué à leur enfant ce qu'est un DAAF. De leur côté, 87 % des enfants disent savoir ce qu'est un détecteur de fumée et 94 % disent en avoir chez eux. Enfin, 78 % savent ce qu'il faut faire si le détecteur se met à sonner.



Incendie domestique : un risque sous-évalué et sous-estimé

Moins de 2 parents sur 10 sont conscients qu'un incendie domestique survient toutes les 2 minutes en France (18 %).

55 % des parents seulement se sont informés sur l'attitude à adopter en cas d'incendie domestique. Ceux qui n'ont pas fait cette démarche invoquent comme principales raisons : « ne pas y avoir pensé » (55 %), « savoir ce qu'il faut faire par soi-même » (23 %), « se sentir en sécurité chez soi » (16 %)... Pourtant, 15 % des parents ont déjà été victimes d'un incendie domestique (eux-mêmes ou l'un des membres de leur famille) et seuls 3 parents sur 10 ont défini un plan d'évacuation de leur domicile.

Incendie domestique : des enfants sensibilisés

En ce qui concerne la transmission des bons gestes, 87 % des parents déclarent avoir donné à leurs enfants des conseils ou consignes pour éviter un incendie domestique. Pour autant, 55 % des enfants disent que leurs parents ont déjà laissé à leur portée des objets tels que les briquets, allumettes ou bougies.

D'ailleurs, 26 % des enfants disent avoir déjà fait une remarque à l'un de leurs parents parce qu'il avait un comportement à risque au domicile pouvant déclencher un incendie et 63 % déclarent avoir reçu des consignes de leurs parents à appliquer dans cette situation.

Une campagne de prévention sur les accidents de la vie courante, axée sur l'incendie domestique

Incendies domestiques, accidents de bricolage, de loisirs ou encore scolaires... les accidents de la vie courante sont multiples. 9 parents sur 10 ne savent pas évaluer le nombre de morts qu'ils provoquent. En moyenne, ils déclarent que ces accidents font 5 663 morts chaque année, alors qu'en réalité ils tuent 20 000 personnes par an.

« Pour alerter les Français sur la réalité des accidents de la vie courante, les assureurs regroupés au sein de l'association Attitude Prévention se mobilisent cette année encore. », déclare Jean-François Boulat, Président de la Commission accidents de la vie courante d'Attitude Prévention. « Les assureurs organisent le 7 novembre 2019 la journée Prev'Attitude qui met cette année l'accent sur les incendies domestiques. Cette journée de mobilisation a pour but d'inciter les Français à adopter des comportements préventifs et à donner l'exemple à leurs enfants. », ajoute Jean-François Boulat.

Depuis le 4 novembre, des spots sont diffusés en radio. Ils mettent en avant, à travers des conversations d'enfants, les comportements risqués de leurs proches. L'objectif est d'amener les parents à prendre conscience de leur attitude parfois inadaptée en présence de leurs enfants.

Accidents de la vie courante : des comportements à risque à l'occasion des fêtes de fin d'année

74 % des parents reconnaissent avoir déjà eu un comportement à risque en cette période festive. En moyenne, ils déclarent 4,1 comportements à risque. Parmi les principaux : brancher un grand nombre d'appareils électriques sur une multiprise (45 %), acheter des jouets sans vérifier qu'ils sont bien aux normes CE et qu'il ne s'agit pas de contrefaçon (32 %), décorer le sapin ou son intérieur avec des boules en verre, des branchages décoratifs ou de la décoration inflammable (31 %), déboucher sans précaution une bouteille de champagne (28 %).



Le risque d'incendie domestique

Les chiffres

- 210 000 incendies d'habitation chaque année.
- Un incendie se déclare toutes les 2 minutes en France.
- 16 300 blessés : 15 400 blessés légers et 900 blessés graves.
- Environ 300 décès : 200 sur place et 100 à l'hôpital.
- C'est la nuit que l'incendie est le plus meurtrier. 2/3 des victimes succombent, asphyxiées, dans leur sommeil, faute d'avoir été réveillées.
- L'inhalation de fumée toxique est à l'origine de 80 % des décès. Elle peut également provoquer des séquelles graves qui peuvent survenir suite à une exposition de moins de 5 minutes aux fumées toxiques : asthme chronique, insuffisance respiratoire...

Sources : Onse (Observatoire national de la sécurité électrique) & FFA

Les bons gestes

Des gestes simples pratiqués au quotidien permettent d'éviter bon nombre d'incendies domestiques.

- Entretien des installations électriques, de gaz, chauffage, conduits de cheminée de façon régulière.
- Eviter de surcharger ses prises avec des branchements d'appareils électriques en cascade.
- Surveiller ses aliments en cuisson et éviter de faire fonctionner ses appareils la nuit ou en cas d'absence prolongée.
- Eteindre avec soin les flammes vives : poêle, cheminée, bougies... pour la nuit ou en cas d'absence prolongée.
- Eviter de stocker des produits combustibles : papier, bois, carton ou autres produits inflammables... près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Ranger allumettes et briquets hors de portée des enfants et les sensibiliser aux dangers du feu.

Les numéros d'urgence

- ✓ Le 18 : Sapeurs-pompiers
- ✓ Le 15 : Samu
- ✓ Le 112 : en Europe
- ✓ Le 114 : pour les personnes sourdes ou malentendantes



Le risque d'incendie domestique

Le DAAF

L'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) est obligatoire depuis le 8 mars 2015 : grâce à son alarme sonore, il réveille l'habitant si le feu se déclare pendant son sommeil et permet de réagir dès le début de l'incendie.

- Choisir un détecteur de fumée conforme à la norme obligatoire EN 14 604 et opter de préférence pour un produit NF.
- Installer au minimum un détecteur de fumée à chaque niveau de son logement et le(s) positionner en priorité près des chambres.
- Le(s) fixer au plafond ou en partie haute d'un mur à 30 cm des bords et à distance des éléments de cuisson (cuisine) et des sources d'humidité (salle de bain).
- Vérifier périodiquement leur bon fonctionnement et les dépoussiérer régulièrement.
- Sensibiliser tous les occupants du logement et notamment les enfants sur la conduite à tenir en cas de déclenchement du DAAF.



Réagir en cas d'incendie

Evacuer les lieux

Si l'incendie se déclare dans le logement et qu'il est possible de sortir sans être exposé aux fumées :

- Fermer la porte de la pièce en feu et celle de l'appartement.
- Sortir du bâtiment.
- Appeler les pompiers (18).

Se confiner à l'intérieur

Si l'incendie se déclare dans une autre pièce, un autre logement ou dans les parties communes et qu'il n'est pas possible de sortir sans être exposé aux fumées :

- Fermer la porte pour s'isoler du feu et des fumées.
- Mouiller la porte et la calfeutrer avec un linge humide.
- Appeler les pompiers (18) et signaler sa présence aux fenêtres.

Définir un plan d'évacuation

Pour anticiper et savoir réagir en cas d'incendie :

- Définir les issues à emprunter, le cheminement à suivre pour évacuer les lieux et le point de rassemblement pour que tous les occupants se retrouvent au même endroit.

Enfin, quel que soit le lieu de l'incendie, ne surtout jamais prendre l'ascenseur !



La campagne de sensibilisation « Et si nous transmettions la bonne attitude »

Dès le 4 novembre 2019, Attitude Prévention décline sa campagne « Et si nous transmettions la bonne attitude » aux risques d'incendie domestique avec des spots de sensibilisation et des programmes courts.

Les spots audio

- Deux spots audio 20" sur les risques d'incendie domestique :
 - ✓ un sur les bougies,



[Ecouter le spot radio](#)

- ✓ un sur les détecteurs de fumée.



[Ecouter le spot radio](#)

- Un spot audio 30" sur la mobilisation des assureurs autour de La journée Prev'Attitude



[Ecouter le spot radio](#)

Une approche originale

Cette campagne de sensibilisation met en scène des conversations enfantines, dans la cour de récréation ou sur une aire de jeu.

On surprend les échanges de très jeunes enfants (5-7 ans). Ils ont été témoins de comportements à risque de leurs aînés et en tirent fierté. L'importance de transmettre les bonnes attitudes est ainsi démontrée en creux et par l'absurde.

L'idée est de questionner le rôle des parents dans leur mission de modèle et de nous interroger sur ce que nous, adultes, devons transmettre à nos enfants : notamment un comportement limitant les risques dans la vie de tous les jours.



Les programmes courts « Attitude Prévention Info ! »



L'association Attitude Prévention propose également 2 programmes courts de 6 minutes consacrés aux dangers de la maison (risques domestiques dans la cuisine, le salon, la chambre et la salle de bain) et aux fêtes de fin d'année (risques liés au feu, au sapin, au repas et aux jouets).

Chute, brûlure, intoxication, électrocution, les risques sont nombreux et encore plus présents lors des fêtes de fin d'année.

Ces programmes courts proposent donc d'identifier les risques domestiques et de découvrir les bons gestes de prévention pour les éviter.

Murielle Bouin, experte en prévention chez Calyxis, partenaire d'Attitude Prévention, donne des conseils concrets dans les différentes pièces de la maison.

Ces programmes sont destinés à une libre diffusion durant 4 semaines consécutives auprès d'une sélection de médias (télévisions nationales et régionales, web tv's, sites). Ils seront également diffusés sur les médias d'Attitude Prévention, site internet et réseaux sociaux :

- Site : www.attitude-prevention.fr
- Facebook : [attitude.prevention](https://www.facebook.com/attitude.prevention)
- Twitter : [@PreventAttitude](https://twitter.com/PreventAttitude)
- YouTube : [c/AttitudePreventionAP](https://www.youtube.com/c/AttitudePreventionAP)
- Les mamans assurent - Facebook : [lesmamansassurent](https://www.facebook.com/lesmamansassurent)

Créée par Attitude Prévention, cette communauté Facebook regroupe plus de 106 000 fans et invite les mamans à partager leurs témoignages et conseils pour sensibiliser les enfants aux risques domestiques et santé.





L'association Attitude Prévention

L'association Attitude Prévention regroupe tous les assureurs français.

La prévention fait partie intégrante du métier d'assureur. C'est une grande cause au service de laquelle tous s'engagent, indissociable de leur responsabilité sociétale.

Aux côtés de leurs assurés lorsque survient le sinistre, les assureurs les accompagnent au mieux pour en atténuer les conséquences. Mais ils se doivent d'aller plus loin et sensibiliser en amont sur les risques. Aussi, les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance mènent en leur nom propre de nombreuses campagnes de sensibilisation mais ont également décidé de s'investir dans des actions collectives au sein de l'association Attitude Prévention.

Attitude Prévention a pour missions :

- de porter les sujets prévention (notamment risques routiers, accidents de la vie courante et santé) au nom de tous les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance,
- de concevoir et déployer des actions de sensibilisation aux risques routiers, domestiques et santé vers le grand public, seule ou en partenariat avec d'autres organismes,
- de constituer un pôle de référence pour l'analyse des données chiffrées des risques routiers, de la vie courante et santé.



Sur la route



À la maison



Santé et loisirs



Calyxis, la référence en matière de prévention des risques

Calyxis, partenaire d'Attitude Prévention, est un centre de ressources et d'expertise dédié à la prévention des risques à la personne en lien avec les agences gouvernementales et les laboratoires de recherche français.

Son objectif principal est de diminuer la vulnérabilité de l'individu face aux risques du quotidien dans 3 domaines majeurs :

- les accidents de la vie courante,
- la santé/nutrition/hygiène de vie
- et le risque inondation.

Calyxis identifie les risques de la personne dans son quotidien et développe des actions en direction des professionnels et des particuliers.

L'activité de Calyxis repose sur les compétences de ses experts (scientifiques, épidémiologistes, ergonomes et ergothérapeutes, assureurs, ...) et sur la diversité de son réseau de partenaires (industriels, fabricants, professionnels de la santé, ...).

Créé il y a plus de 20 ans, Calyxis a pour missions de :

- Développer la recherche fondamentale sur les risques liés à la personne et à son domicile
- Administrer un observatoire des accidents de la vie courante qui permet d'identifier les facteurs de risques et d'analyser les scénarios d'accidents,
- Développer une culture du risque des individus (particuliers, élus, ...) pour améliorer la prévention et ainsi diminuer la vulnérabilité des personnes,
- Gérer un centre de tests et de labellisation de produits, pour rendre l'habitation de demain plus sûre et faciliter l'autonomie des personnes à domicile,
- Offrir une palette de formations adaptées à la gestion des risques et au bien vieillir,
- Sensibiliser le grand public en créant des animations ludiques et pédagogiques, permettant aux familles (parents et enfants, aux scolaires ou aux séniors), d'appréhender tous les risques du quotidien afin de mieux les éviter grâce à la prévention.



www.attitude-prevention.fr

 @PreventAttitude

    Attitude Prévention

Contacts presse

Agence Entre nous soit dit

Claire Mathurin

01 40 29 15 54 - 06 30 10 92 22

cmathurin@entrenoussoitdit.fr

Sarah Maurit

01 40 29 15 53 - 06 18 39 45 83

smaurit@entrenoussoitdit.fr